



La sexualité des mineures au regard de la loi

publié le 11/06/2018

Dans le cadre du Parcours citoyen, l'adjudant TERRACHET (réfèrent violences scolaires de la Gendarmerie de Confolens) interviendra auprès des élèves de 4ème pour une présentation des différentes infractions à caractère sexuel et leur répression par la loi **le vendredi 15 juin** (durée 1h30).

L'intervention se déroulera en 112 et selon le planning ci-dessous :

4ème A : 15h00 - 16h30

4ème B : 13h30 - 15h00

4ème C : 8h30 - 10h00

4ème D : 10h00 - 11h30

Les professeurs accompagnateurs resteront avec leur classe durant toute la durée de la séance.

La vie scolaire fera coller une note à destination des parents dans le carnet de correspondance des élèves.